



Mandat de gestion global

MANDAT DE GESTION GLOBAL

Le Mandat de Gestion Global convient aux investisseurs désireux de tirer parti du potentiel à long terme qu'offre un investissement en actifs diversifiés sur les places financières mondiales, qu'il s'agisse d'actions ou d'obligations (suisses ou étrangères), de fonds immobiliers, voire de fonds alternatifs ou de matières premières.

CONCEPT DE GESTION

BCV Asset Management a développé des capacités et des connaissances spécifiques dans l'élaboration de stratégies de placement. Leur but est de refléter les objectifs de rendement des investisseurs, tout en tenant compte de la capacité de ces derniers à prendre des risques.

Ces objectifs une fois établis, nos équipes de stratégestes et de gestionnaires mettent toutes leurs compétences en commun pour prendre, périodiquement, les décisions d'investissement qui s'imposent afin de dépasser les prévisions de performance fixées dans le cadre de ces stratégies. Ils s'appuient, entre autres, sur des modèles d'analyse, d'optimisation et de gestion des risques de haut niveau, développés par nos spécialistes en recherche et développement.

Notre philosophie de gestion et nos processus de décision d'investissement prennent donc en compte les besoins spécifiques du client.

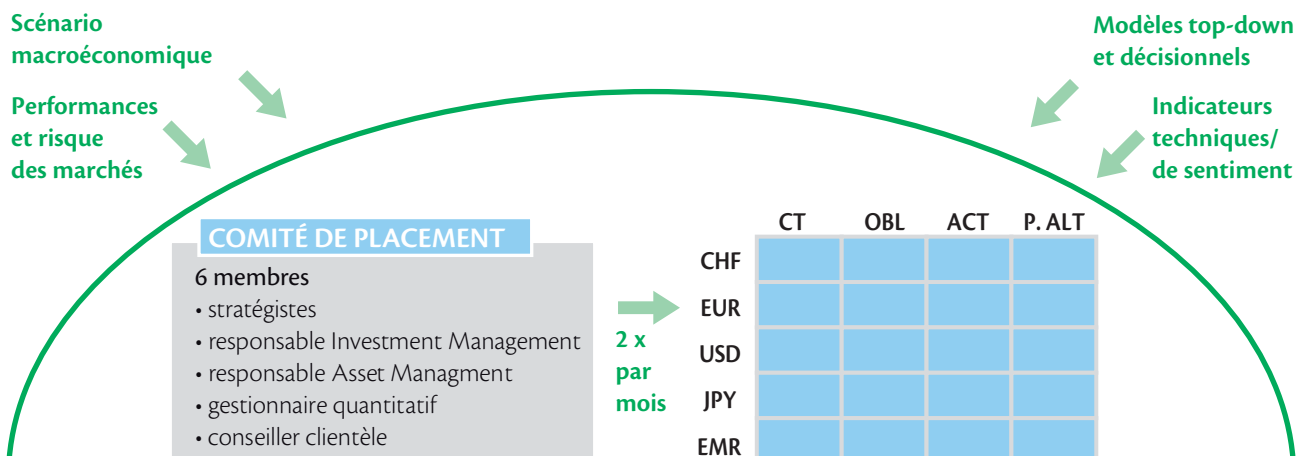
Outre les objectifs de sécurité et de liquidités, nous visons à :

- Obtenir un rendement à long terme en privilégiant une gestion optimale de l'allocation des actifs et de la diversification des risques.
- Surperformer un indice de référence synthétique regroupant les différents indices représentatifs de chaque classe d'actifs. Cet indice, reflet de l'allocation stratégique, permet d'assurer un bon suivi de la gestion.

DES ATOUTS INDÉNIABLES

- La gestion de mandat balancé, notre métier de base.
- Une valeur ajoutée qui découle de décisions prises en équipe et en recourant à des modèles décisionnels systématiques et objectifs.
- Savoir-faire avéré dans l'élaboration de l'allocation stratégique.
- Performance stable à travers les cycles grâce à une intégration de styles et de talents multiples.
- Processus d'implémentation rigoureux et en dessus des standards du marché.

NOTRE MÉTHODOLOGIE



Allocation tactique

L'approche porte d'abord sur l'analyse du scénario macroéconomique. Le but de cette analyse est de déterminer les éléments qui vont nous permettre de procéder aux différentes allocations tactiques (actions, obligations, liquidités, immobilier) et d'anticiper leur performance relative.

Afin d'élaborer ce scénario, nous examinons notamment tous les composants de la croissance économique : consommation, investissements, exportations, importations, stocks. Nous prenons aussi en considération diverses données relatives à l'évolution de la conjoncture, telles que : inflation, PIB trimestriel, indicateurs avancés de l'activité, taux d'épargne, création d'emplois, masse monétaire ou enquêtes mensuelles (Ifo...).

Ces données alimentent nos modèles décisionnels basés sur la croissance, les perspectives bénéficiaires, les taux d'intérêt, les primes de risque, l'évaluation des marchés ainsi que certains indicateurs techniques. Les variations de ces courbes graphiques sont examinées par zone géographique et par classe d'actifs.

Objet d'intenses backtestings, ces modèles nous permettent de détecter les zones favorables et celles à risque lors de l'allocation d'actifs et de mieux saisir les opportunités d'investissement. Nous disposons ainsi d'arguments fondamentaux et techniques solides pour prendre nos décisions avec confiance.

Allocation des actifs

Forts de cette démarche structurée, nous sommes en mesure de déterminer une allocation par classe d'actifs (liquidités, obligations suisses et étrangères, actions suisses et étrangères, hedge funds, matières premières et fonds immobiliers), qui sera appliquée à l'ensemble des portefeuilles que nous gérons.

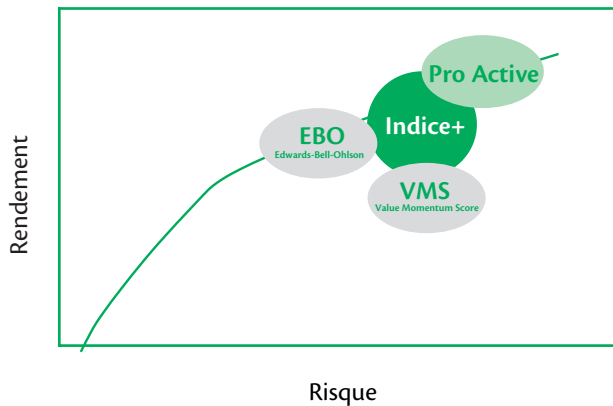
La gestion de l'allocation des actifs cherche à optimiser la composition du portefeuille. Le poids accordé à chaque classe d'actifs sera déterminé en fonction de son potentiel de sous- ou surperformance. Les critères de sélection pris en considération sont à la fois des éléments fondamentaux et techniques ainsi que des méthodes d'évaluation absolues et relatives.

Approche « core satellites »

Afin d'appuyer efficacement nos décisions en matière d'allocation, nous avons choisi une approche « core satellites » pour nos investissements dans les classes d'actifs. Pour la partie prépondérante (« core ») de notre portefeuille, que constituent nos investissements de base, nous recourons à une gestion indice+, dont le but est de réaliser une performance très proche de celle de l'indice, avec une option de risque actif limité.

La partie « satellites », qui vient compléter nos placements de fond de portefeuille, s'articule autour de techniques de gestion profilées répondant aux critères suivants :

- Complémentarité des styles.
- Amélioration du rapport rendement / risque.
- Performance stable face aux cycles économiques.
- Transparence de la stratégie.



Nos partenariats

Pour nos investissements dans des classes d'actifs très spécifiques, dont les matières premières, les hedge funds ou des fonds recourant à des techniques de gestion particulières, comme l'assurance de portefeuille, nous avons conclu des partenariats stratégiques qui nous permettent de mieux valoriser nos décisions. Ceux-ci sont choisis dans un objectif de collaboration et de cogestion et doivent satisfaire à nos exigences en termes de :

- Expertise avérée dans leur domaine de compétence.
- Capacité à partager le savoir-faire dans un processus de codécision et de responsabilités partagées.

Nos outils

Notre expertise dans la gestion de mandats LPP, qui remonte au début des années 1990, nous a amenés à nous doter d'outils d'implémentation de pointe. Nous sommes ainsi en mesure de mettre en place nos décisions de façon particulièrement rigoureuse et à des coûts moindres. La qualité de notre gestion se mesure au faible niveau du taux de dispersion des résultats que nous obtenons avec nos mandats et à la maîtrise de nos coûts opérationnels.

NOTRE SERVICE HAUT DE GAMME

Dans le cadre d'un mandat de gestion, un conseiller personnel spécialisé et une équipe compétente sont à votre écoute.

Votre conseiller vous informe régulièrement sur la situation de votre portefeuille et des marchés financiers. En outre il s'engage à vous rencontrer périodiquement, selon votre convenance, pour vous présenter ses résultats.

De plus, nous mettons à votre service :

- Un rapport trimestriel.
- La performance journalière auditée selon les standards internationaux.
- Des spécialistes à disposition de vos dépositaires.
- Une formation pour les membres de vos Conseils.

Nous pouvons fournir également des outils complémentaires d'aide à la décision tels que :

- Des attributions de performance.
- Des analyses de portefeuille et / ou de risque.
- Des exemples de règlements, calcul de provisions, etc.

Contact

Pour des conseils et des informations actualisées,
n'hésitez pas à :

- contacter un conseiller au 021 212 23 86
- surfer sur www.bcv.ch/am



Informations juridiques

Les informations contenues dans ce document ont été obtenues de sources dignes de foi à la date de la publication. Nous déclinons toute responsabilité pour des pertes, dommages ou préjudices directs ou indirects consécutifs à ces informations, lesquelles sont susceptibles de modifications en tout temps sans préavis. Ce document a été élaboré par le département Asset Management de la BCV dans un but purement informatif et ne constitue pas un appel d'offre, une offre d'achat ou de vente, une analyse financière au sens des « Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière » de l'Association Suisse des Banquiers ou une recommandation personnalisée d'investissement. Les performances passées ne garantissent pas des performances actuelles ou futures. Il est possible que notre établissement, des sociétés de son groupe et/ou des administrateurs, directeurs et employés détiennent ou aient déteu des intérêts ou des positions sur certaines valeurs, qu'ils peuvent acquérir ou vendre en tout temps, ou aient agi ou négocié en qualité de teneur de marché (« market maker »). Ils ont pu et peuvent avoir des relations commerciales avec les émetteurs de certaines valeurs, leur fournir des services de financement d'entreprise (« corporate finance »), de marché des capitaux (« capital market ») ou tout autre service en matière de financement. Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis au droit d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV. Les appels téléphoniques qui nous sont adressés peuvent être enregistrés. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez cette procédure. Source: BCV.